Réf. Farde e-Assemblées : 2376542

N° OJ : 122

Projet d'Arrêté - Conseil du 14/12/2020

Objet : Subsides 2020 aux associations.- Désignation du bénéficiaire et du montant attribué.- Asbl Source : 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal :

Considérant que la demande de subside introduite auprès de la Ville par l'asbl SOURCE concerne un projet visant à améliorer l'accueil d'enfants issus de milieux précarisés ;

Considérant que l'asbl SOURCE est une association bruxelloise qui a pour objectif d'aider des personnes sans logement et/ou fortement précarisées en visant trois volets : maison d'accueil, service d'accueil de jour ainsi que l'accueil des enfants ;

Considérant que des crédits sont encores disponibles sur l'article 84497/33202 ;

Considérant que ledit subside sera octroyé pour un montant total de 5.000,00EUR à l'association SOURCE asbl (ED 20/46308), pour des prestations en 2020.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Article unique:
Octroyer un subside d'un montant total de 5.000,00EUR, à l'association SOURCE asbl et autoriser la liquidation du subside à l'article 84497/33202 (ED 20/46308), pour des prestations dans l'année 2020.

Annexes :